

Equipe de travail sur « Apprendre à vivre ensemble »

Termes de référence

I. CONTEXTE

La Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable (ODD) 4 demande que des opportunités d'apprentissage soient mises à la disposition des individus pour leur permettre « d'acquérir, tout au long de leur vie, les connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires à l'édification de sociétés pacifiques, saines et durables. »¹

Précisément, la cible 4.7 de l'ODD4 indique « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable. »

Dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le changement climatique, la pauvreté, les inégalités de genre, l'instabilité politique et le chômage affectent défavorablement la paix et le développement durable. Les jeunes n'ont pas accès à des opportunités d'apprentissages de qualité où ils peuvent acquérir des connaissances sur les droits de l'homme, le développement durable, les questions environnementales, une culture de la paix, la pensée critique, des capacités de résolution des problèmes, le respect de la diversité culturelle et l'égalité des genres. La faible capacité d'éducation des secteurs formel, non formel et informel de fournir ces compétences aux citoyens, conjuguée à la montée du crime organisé et des réseaux extrémistes violents, entraîne une instabilité et une insécurité régionales.

II. OBJECTIFS

L'équipe de travail du GRC4-AOC sur « Apprendre à vivre ensemble » ou LTLT, vise à accroître la collaboration et le dialogue ainsi qu'à partager l'information entre les membres du GRC4-AOC qui soutiennent des domaines liés à l'éducation au développement durable (EDD) et à l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), en accordant la priorité à la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation (PEV-E) et la radicalisation, qui sont sujets particulièrement urgents dans la région. L'équipe se focalisera également sur l'éducation au changement climatique.

Les membres de l'équipe de travail, sans s'y limiter, détermineront des objectifs spécifiques suivants :

- Apporter un soutien coordonné aux ministères et institutions en charge de l'éducation, aux groupes locaux d'éducation (GLE) et aux principaux partenaires nationaux et régionaux sur des thèmes liés à « Apprendre à vivre ensemble durablement, » avec un accent sur la PEV-E ;
- Partager les connaissances, les expériences et les bonnes pratiques sur les thèmes "Apprendre à vivre ensemble" en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Coordonner les activités et faire rapport au groupe plénier du GRC4-AOC sur les changements et les orientations politiques et les bonnes pratiques.

III. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Les co-facilitateurs de l'équipe de travail, l'IFEF et l'UNESCO, aideront à coordonner les activités, à représenter l'équipe de travail au sein du groupe plénier et à rapporter sur les activités lors des réunions plénières et de la retraite annuelle du GRC4-AOC.

¹ UNESCO. « Education 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action. »

Les membres de l'équipe de travail concevront des activités et organiseront un plan de travail annuel selon cinq principales modalités de mise en œuvre:

- i. Travail d'analyse & élaboration d'outils
- ii. Gestion des connaissances
- iii. Appui aux pays
- iv. Développement des capacités
- v. Plaidoyer et vulgarisation de l'information

IV. SUIVI

Le suivi sera effectué au moyen des rapports de réunion et des commentaires qui seront transmis au groupe plénier ainsi que par un examen semestriel du plan de travail de l'équipe de travail.

Les réunions auront lieu une fois tous les trois mois, au minimum et se dérouleront à Dakar, avec la possibilité d'y participer virtuellement.

V. MEMBRES ET FONCTIONNEMENT

Les mandats d'exercice du facilitateur et des co-facilitateurs seront d'une durée de deux ans. Les co-facilitateurs sont actuellement l'OIF/IFEF et UNESCO.

Les organisations membres de l'équipe sont : CONFEJES, CONFEMEN, Délégation du Québec, HCR, IICBA, OIF/IFEF, UNESCO et WATHI.

VI. MATRICE DE RESULTATS

ACTIVITES	LEAD/CO-LEAD	PARTENAIRES	PERIODE	FONDS (\$)	
				Disponible	A mobiliser
Activités à mener pour produire des résultats ou livrables tangibles	Pour chaque activité : membre(s) du GRC4-AOC responsable(s) de diriger/co-diriger sa mise en œuvre	Pour chaque activité: membres du GRC4-AOC/ partenaires externes	Mois couverts au cours de la période annuelle du plan de travail		
Formations des jeunes sur la boîte à outils « Libre ensemble »	IFEF, Délégation du Québec		Mai-juin 2019		
Cartographie d'événements sur la vivre ensemble dans la région	Tous les membres		A déterminer		
Formation des points focaux sur la plateforme LTLT	IFEF, UNESCO		14-15 mai		
Lancement virtuel de la plateforme « Apprendre à vivre ensemble de manière durable » (LTLT)	IFEF, UNESCO		2 ou 3 avril		
Contextualisation d'un guide : « La Pédagogie transformative pour la construction de la paix : un guide pour les enseignants »	IFEF, UNESCO, IICBA		6-10 mai (Niger) 19-24 mai (Burkina Faso)		